

C'est la nouvelle assemblée

l'essentiel

La nouvelle assemblée élue dimanche dans la grande région fusionnée Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est dominée par la gauche dans un paysage recomposé.

Carole Delga qui a réussi son pari de la fusion à gauche doit maintenant réussir celui de la fusion des deux régions.

Comment « gouverner la fusion » avec tous les partenaires de la majorité. La nouvelle Présidente dispose d'une claire majorité absolue pour gouverner la région... à condition que la gauche reste unie. Les élus PS-PRG-MRC alliés de la première heure, sont en effet 66, donc dominants dans la nouvelle majorité mais ne peuvent gouverner seuls. Les partenaires, notamment écologistes, ont déjà demandé une gouvernance davantage partagée. Gérard Onesta plaide déjà pour des responsabilités accrues dans l'exécutif régional.

Des équations politiques nombreuses et délicates pour respecter les équilibres. Mais pour la nouvelle patronne de la grande région, les équations politiques à résoudre sont nombreuses. Complexe et délicate période que ces jours de transition où vont se préparer les nominations aux vice-présidences, aux commissions, dans les grandes agences régionales. Avec un nécessaire équilibre à respecter, d'abord entre les élus issus des deux grandes ex-régions, mais également entre les partenaires politiques adoubés collectivement par les électeurs : le PS bien sûr, le Parti radical de gauche, son allié de la première heure, avec Sylvia Pinel en figure de proue, qui a pris sa part durant toute la campagne.

Mais il faudra aussi compter avec les élus de la fusion, écologistes et Front de gauche qui n'entendent pas rester au bord du chemin. Et ce sera aussi bien sûr un « gouvernement paritaire » ! Dès le soir du premier tour, Carole Delga a tenu à rassurer tous ses colistiers dans La Dépêche : « Il faut renouveler nos pratiques politiques, dans le respect de nos partenaires, en lien avec les citoyens ». Elle précisait cependant aussitôt : « Je suis donc convaincue de la loyauté de nos partenaires. De toute façon, quand on se retrouve face à une extrême droite aussi puissante, la loyauté est un devoir civique ».

Une opposition inédite avec un FN fort et une droite qui règle déjà ses comptes. Il lui faudra également tenir compte d'une opposition inédite avec 40 élus du FN qu'on imagine mal faire de la figuration.

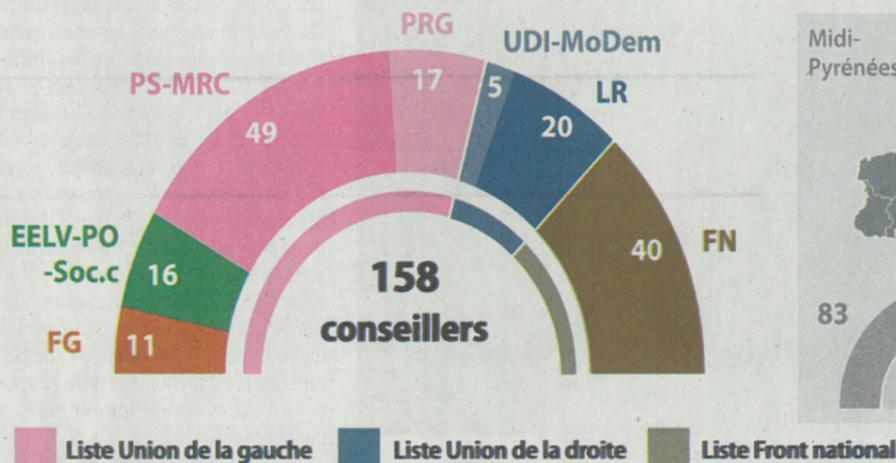
Pour la droite et le centre républicain, il s'agira d'abord de tenter d'éviter l'implosion après la déconfiture électorale. Dominique Reynié a décidé de siéger et le voilà déjà attaqué bille en tête par Bernard Carayon (LR, Tam) estimant « la défaite de Dominique Reynié humiliante » et pointant « l'échec personnel de notre candidat ».

Pas de temps à perdre ! C'est dans ce paysage recomposé (ou en voie de...) que s'exercera une présidence sans doute à réinventer dans ce contexte. « L'avantage de bien connaître la région, sourit-elle, c'est que je ne perdrais pas de temps à apprendre comment ça marche ! »

Daniel Hourquebie

Le nouveau Conseil régional

En sièges

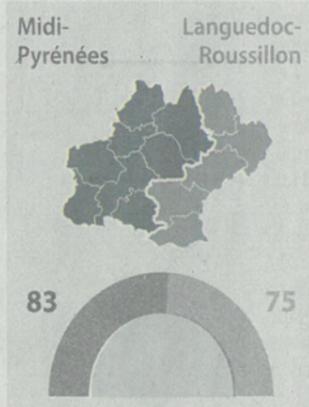


Nombre de conseillers par département

Ariège	3	1	
Aude	6	1	3
Aveyron	5	2	1
Gard	10	3	7
Gers	3	1	1
Haute-Garonne	25	6	7
Hautes-Pyrénées	4	1	1
Hérault	17	5	9
Lot	3	1	1
Lozère	2		
Pyrénées-Orientales	6	2	4
Tarn	6	2	3
Tarn-et-Garonne	3	1	2

Sources : ministère de l'Intérieur, Dépêche du Midi

RÉGIONALES 2015



LES FORCES POLITIQUES EN PRÉSENCE

158 élu(e)s de 13 départements vont siéger, à compter du 4 janvier 2016, dans la nouvelle région : 83 pour Midi-Pyrénées et 75 pour le Languedoc-Roussillon. Dans l'infographie ci-contre, nous avons cherché à regrouper les élu(e)s en fonction de leurs appartenances politiques ou de leurs affinités. Nous avons ainsi détaillé le bloc de gauche (PS-PRG-MRC-EELV-FG...), majoritaire avec 93 sièges, en quatre familles : PS/MRC (49 sièges), le Parti radical de gauche qui obtient 17 sièges, EELV (16 sièges, dont 11 EELV, 1 Parti Occitan, 3 sociétés civiles et 1 nouvelle gauche socialiste), le FG (11 sièges, regroupe le PG, le PC). A droite (25 sièges), nous avons séparé LR (20 sièges) des centristes (UDI-MoDem, 5 sièges). Le Front national représente 40 sièges.

LES 158 NOUVEAUX ÉLUS

Liste Delga : 93 sièges

- Ariège** : Kamal Chibli, Kathy Wersinger, Guy Esclopé
Aude : Hélène Giral, Didier Codorniou (photo), Mylène Vesentini, Sébastien Pla, Christine Pujol, Patrick Roux
Aveyron : Stéphane Berard Monique Bultel-Herment, Guilhem Serieys, Emmanuelle Gazel, Jean-Sébastien Orcibal
Gard : Damien Alary, Françoise Bons, Jean-Luc Gibelin, Aurélie Genolher, Fabrice Verdier, Nelly Frontanau, Ferdinand Jaoul, Monique Novaretti, Jean Denat, Catherine eysseric
Haute-Garonne : Carole Delga, Gérard Onesta (photo), Nadia Pellefigue, Bertrand Monthubert, Nathalie Mader, Jean-Christophe Sellin, Michèle Garrigues, Thierry Suaud, Aude Lumeau-Preceptis, Serge Regourd, Dominique Septgé, Christophe Delahaye, Nadia Bakiri, Thierry Cotelte, Marie-Caroline Tempesta, Philippe Briancon, Véronique Vinet, Michel Boussaton, Zina Bourguet, François Arcangeli, Geneviève Lasfargues, John Palacin, Marie-France Barthet, Bernard Keller, Rachida Lucazeau
Gers : Jean-Louis Guilhaumon, Fatma Adda, Ronny Guardia-Mazzoleni
Hérault : Virgine Rozière, Hussein Bourgi, Muriel Ressi-guier, Christian Assaf, Béatrice Negrier, Christian Dupraz, Dolores Roqué, Jean-Luc Bergeon, Myriam Martin, Nicolas Cossange, Marie-Thérèse Mercier, André Lubrano, Marie-Hélène Meunier, Frédéric Lopez, Danièle Azemar, Liem Hoang Ngoc, Florence Brutus
Lot : Vincent Labarthe, Marie piqué, Raphaël Daubet
Lozère : Aurélie Maillols, René Moreno
Hautes-Pyrénées : Pascale Peraldi, Bernard Plano, Yolande Guinle, Jean-Louis Cazaubon
Pyrénées-Orientales : Jacques Cresta, Agnès Langevine, Patrick Cases, Eliane Jarycki, Romain Pagnoux, Judith Carmona
Tarn : Claire Fita, Vincent Garel, Catherine Pinol, Guillaume Cros, Cathy Flouttard, Bernard Gilabert
Tarn-et-Garonne : Sylvia Pinel (photo), Patrice Garrigues, Dominique Salomon.

Liste Reynié : 25 sièges

- Aude** : Michel py
Aveyron : Dominique Reynié, Anne-Sophie Monestier-Charrie
Gard : Christophe Rivenq, Mary Bourgade, Frédéric Touzellier
Haute-Garonne : Vincent Terrail-Novès (photo), Elisabeth Pouchelon, Jean-Jacques Bolzan, Jennifer Courtois-Pé-rissé, Sacha Briand, Marielle Garonzi
Gers : Gérard Dubrac
Hérault : Stéphan Rossigno, Tal Anahory, Jean-François Audrin, Géraldine d'Ettore, Joseph Francis
Lot : Aurélien Pradié
Hautes-Pyrénées : Gérard Trémège (photo)
Pyrénées-Orientales : Bernard Dupont, Fatima Dahine
Tarn : Bernard Carayon, Laurence Pujol
Tarn-et-Garonne : Thierry Deville

Liste Aliot : 40 sièges

- Ariège** : Bernard Gondran
Aude : Christophe Barthès, Thérèse Ferrer, Robert Morio
Aveyron : Jean-Guillaume Remise
Gard : Julien Sanchez, Anne-Marie Collard, Yoann Gillet, Monique Tezenas du Montcel, Jean-Louis Meizonnet, Laurence Gardet, Gilles Donada
Haute-Garonne : Maïthé Carsalade, Julien Leonardelli, Chantal Dounot-Sobrasques, Quentin Lamotte, Marie Dombes, Didier Carrette (photo), Marie-Christine Parolin
Gers : Jean-Luc Yelma
Hérault : Gérard Prato, France Jamet, Gérard Gautier, Julia Plane, Gilles Ardinat, Myriam Roques, François Gaubert, Nicole Mina, Gérard Maurin
Lot : Emmanuel Crenne
Hautes-Pyrénées : Olivier Monteil
Pyrénées-Orientales : Jean-François Fons, Sophie Blanc, Xavier Baudry, Marie-Thérèse Costa-Fesenbeck
Tarn : Jean-Paul Piloz, Corinne Bardou, Frédéric Cabroler
Tarn-et-Garonne : Thierry Viallon, Marie-Dominique Bagur

calendrier

RENDEZ-VOUS LE 4 JANVIER



L'élection du président de l'assemblée régionale, qui devrait donc être une présidente, aura lieu le 4 janvier 2016. D'ici là, les présidents actuels Martin Malvy (Midi-Pyrénées) et Damien Alary (Languedoc-Roussillon) géreront « les affaires courantes ou présentant un caractère urgent, entre la date du scrutin et le 31 décembre 2015 ». Pendant cette période de transition, leurs conseils seront évidemment précieux et la passation des pouvoirs devrait d'autant plus être huilée que les protagonistes appartiennent à la même famille politique socialiste. Rappelons que le président du conseil régional est élu à la majorité absolue des membres de l'assemblée (+ de 50 %). Compte tenu du résultat final de ce scrutin, l'élection de Carole Delga est acquise. Ce ne sera qu'un début. Le nom et le chef-lieu définitifs de la région seront fixés par décret en Conseil d'État pris avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du conseil régional de la région nouvellement constituée qui adoptera avant le 1^{er} juillet 2016, une résolution unique sur son choix.